Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie
c/o FAGE
79, rue Perier
92120 Montrouge
www.fneo.fr

Synthèse des résultats au questionnaire concernant les frais de déplacements en stage des étudiants de Toulouse 2017

CONTACTS

Manon DOLVECK
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Maureen LE MOUILLOUR
Vice-Présidente en charge des Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.45.13.34.14

SOMMAIRE

Introduction	3
Informations générales	4
Distances en entre le lieu d'hébergement pendant le stage et le lieu de stage	7
Coût des transports pour les déplacements en stage	9
Conclusion	13

Introduction

Les étudiants en orthophonie doivent réaliser de nombreux stages pendant tout leur cursus universitaire. Or, ils ne bénéficient d'aucune indemnité kilométrique, et ne relèvent pas du champ de la gratification des stages, ce qui rend d'autant plus difficile le financement de leurs stages.

La FNEO a donc lancé un questionnaire en mars 2017 pour faire un état des lieux des contraintes de transports liées aux stages et évaluer leur coût par étudiant. Seuls les étudiants de 2ème, 3ème et 4ème année ont été sollicités : les étudiants de 2ème année ont répondu au questionnaire pour leurs stages des semestres 2 et 3, les étudiants de 3ème année pour les semestres 4 et 5, et les étudiants de 4ème année pour les semestres 6, 7 et potentiellement 8 (s'ils avaient déjà commencé des stages). Par ailleurs, les résultas obtenus permettent de connaître les difficultés et donc les besoins des étudiants pour chaque centre de formation. Ici, l'étude concerne les étudiants en orthophonie de Toulouse.

La formation en orthophonie a connu une réforme en 2013 : le cursus a été allongé d'une année et se déroule maintenant en 5 ans avec un grade master. Les lieux de stage sont plus nombreux et entraînent donc de nouvelles contraintes. Voici le cadre du référentiel de formation en ce qui concerne les stages :

- en 1ère année d'étude : UE 6.1 (Stage découverte 1 : stage en milieu scolaire)
- en 2ème année d'étude : UE 6.2 (Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil) et UE 6.3 (Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins)
- en 3ème année d'étude : UE 6.4 (Stage d'observation auprès d'orthophonistes) et UE 6.5 (Stage clinique 1)
- en 4ème année d'étude : UE 6.6 (Stage clinique 2), UE 6.9 (Stage de sensibilisation à la recherche) et UE 6.7 (Stage clinique 3)

La première promotion en 5ème année ne faisant leur rentrée qu'en septembre 2017, aucunes données concernant les contraintes liées aux stages n'ont pu être récoltées.

Au cours de cette synthèse, une analyse concernant les distances et le coût des transports pour se rendre en stage sera réalisée.

Informations générales

En quelle année d'étude êtes-vous ?

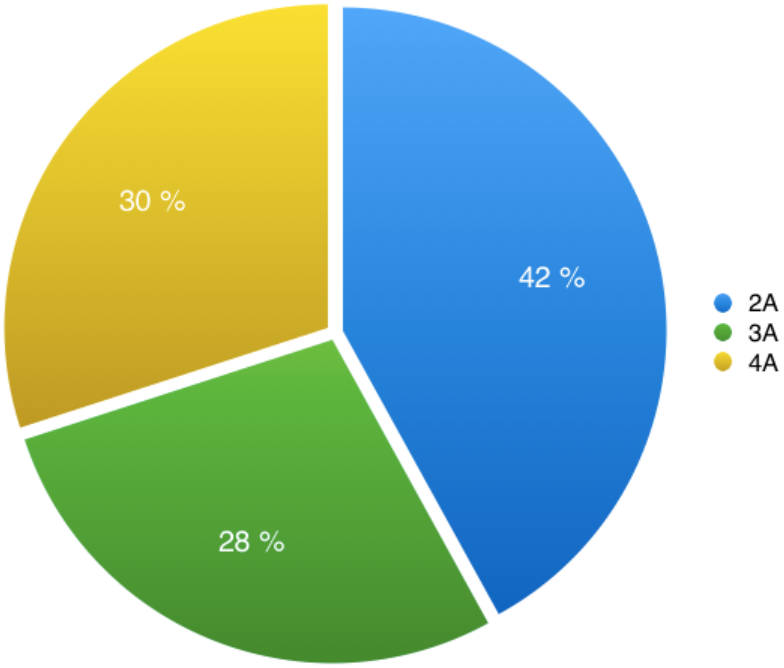

Ce questionnaire a été proposé à 108 étudiants du Centre de Formation Universitaire d'Orthophonie de Toulouse : 36 en 2ème année, 36 en 3ème année et 36 en 4ème année[1]. Au total, nous avons pu récolter 50 réponses, ce qui correspond à 46,3% des sondés.

A quelle distance de votre centre de formation se situe votre habitation principale (logement étudiant si vous en avez un) ?

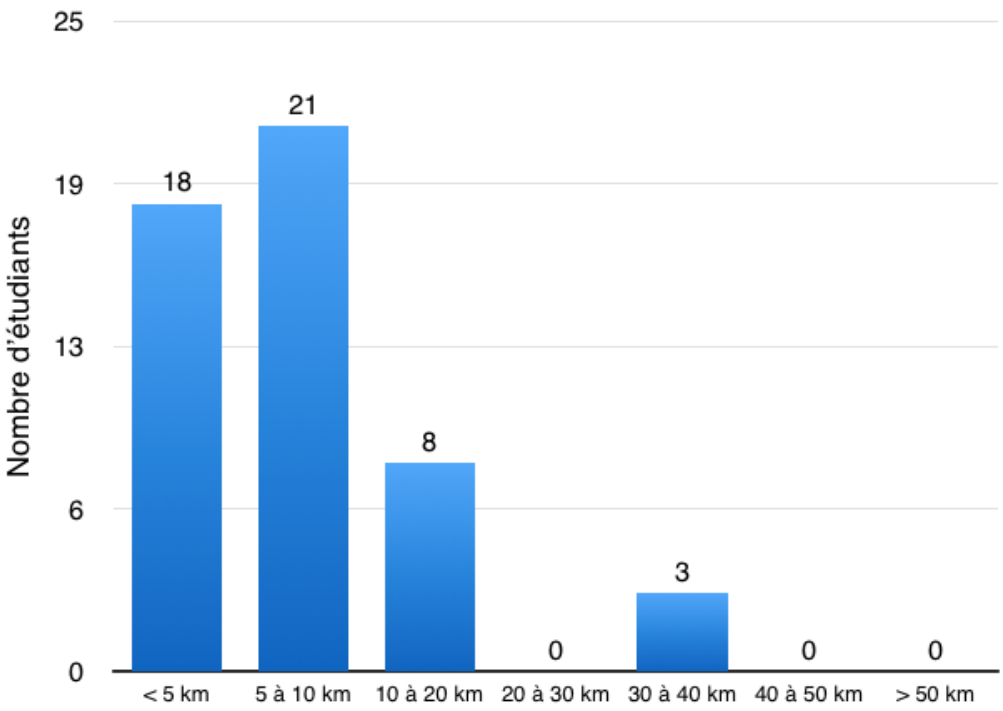

Pour leurs trajets quotidiens entre leur lieu d'habitation et leur centre de formation, 36% des étudiants toulousains font moins de 5 kilomètres. 42% des étudiants réalisent quant à eux entre 5 et 10 km chaque jour pour se rendre à l'université. Enfin, un étudiants sur 4 doit parcourir plus de 10 km, comme ces trois étudiants qui déclarent habiter à plus de 30 km du centre de formation.

[1] Chiffres tirés des arrêtés du 25 juin 2013, 8 août 2014 et 15 juillet 2015 fixant le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au certificat de capacité d'orthophoniste.

En ce qui concerne les transports utilisés pour se rendre à leur université, les étudiants toulousains se déplacent majoritairement en transports urbains et interurbains (68%). On note également que 24% des étudiants prennent leur voiture. Ainsi, la grande majorité des étudiants engagent des frais pour leurs déplacements en cours. Seuls 4 étudiants se déplacent à pied ou à vélo.

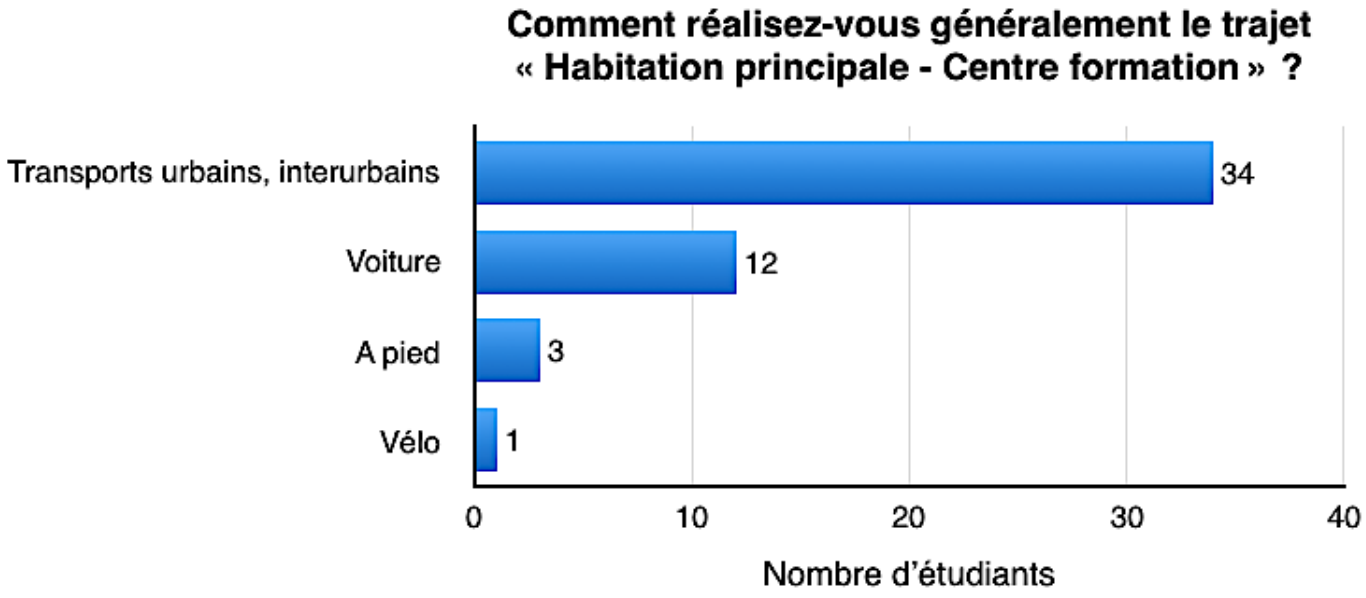

De par les types de transports utilisés, seuls 6% des étudiants n'engagent aucuns frais pour se rendre dans leur centre de formation. Une grande partie des étudiants (42%) déclarent avoir des frais équivalant à 50 centimes d'euros. Toutefois, certains étudiants toulousains doivent débourser quotidiennement jusqu'à 10€ pour se rendre à leur université, ce qui n'est pas négligeable dans leur budget.

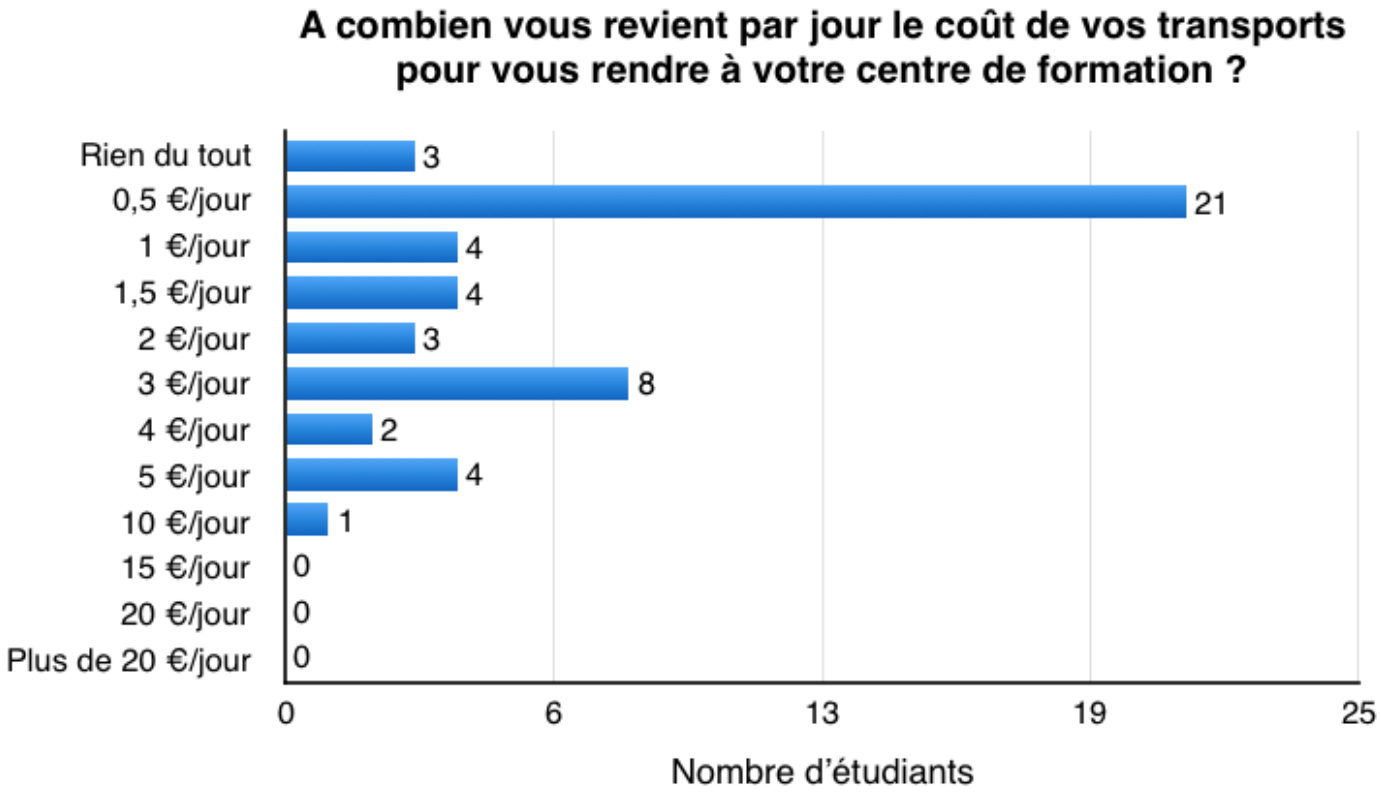

D'après les réponses au questionnaire, 86% des étudiants ont un abonnement de transports urbains et interurbains à Toulouse. Toutefois, un peu moins de la moitié des étudiants ont un abonnement donnant accès à des réductions à la SNCF (carte jeune par exemple). Ces réductions à la SNCF peuvent aider les étudiants à rentrer dans leur région d'origine. Si 16 étudiants ont leur domicile parental qui se situe à moins de 99 kilomètres de leur centre de formation, 40% des domiciles parentaux ou familiaux se situent entre 100 et 499km, et 28% sont à plus de 500km de Toulouse. Les résultats nous montrent donc bien que les étudiants en orthophonie habitent relativement loin de leur centre de formation : ils doivent réaliser de nombreux kilomètres pour voir leur famille ou pour réaliser leurs stages s'ils sont trouvés dans leur région d'origine et non à Toulouse.

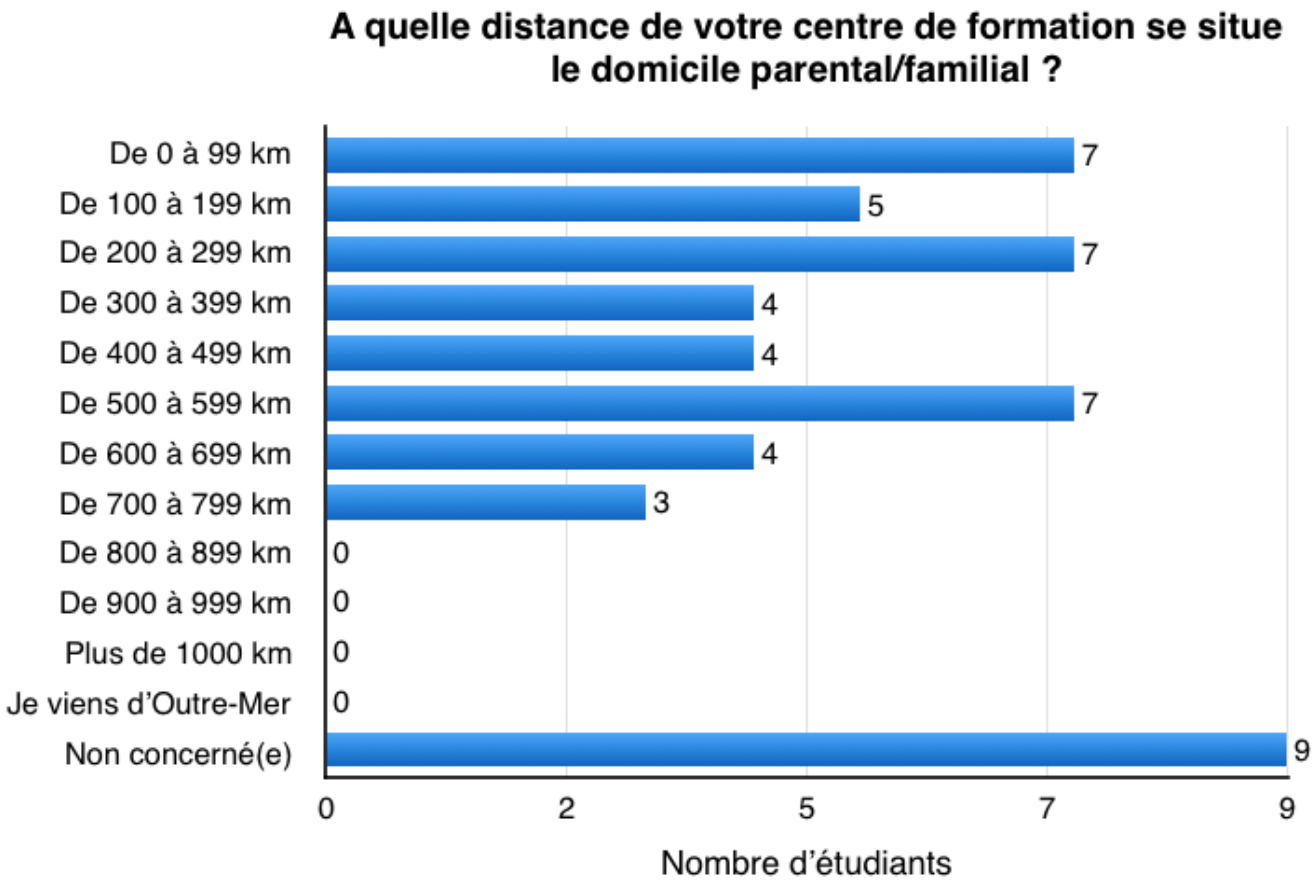

Cette notion de distance « Centre de formation - Ville d'origine » peut donner des informations quant aux possibilités de recherche de stage. La priorité est-elle donnée à des lieux de stage au plus proche du domicile parental ou au plus proche du centre de formation ? Le but des étudiants est alors de limiter les déplacements et les frais qui en découlent.

Distances en entre le lieu d'hébergement pendant le stage et le lieu de stage

Dans le questionnaire proposé, les étudiants devaient évaluer pour chaque semestre la distance qu'il y avait entre leur lieu d'hébergement pendant leur stage et leur lieu de stage.

On peut alors observer que pour le semestre 2 (S2) en 1ère année au cours duquel sont effectués des stages en école, 75% des étudiants réalisent moins de 10 kilomètres pour aller sur leur lieu de stage. Cette faible distance peut être due à la forte proportion d'écoles pouvant accueillir les étudiants en orthophonie.

Cependant, dès la 2ème année d'étude, les étudiants doivent réaliser des stages dans des cabinets d'orthophonistes libéraux ou en structures de soins, les distances nécessaires pour se rendre en stage augmentent considérablement. Pour les semestres 4, 5 et 6, environ 40% des étudiants toulousains font plus de 30km quotidiennement. De même, un étudiant sur 4 parcourt plus de 40km chaque jour pour les semestres 6 et 8. De par le graphique nous voyons bien que de grandes disparités existent entre les étudiants.

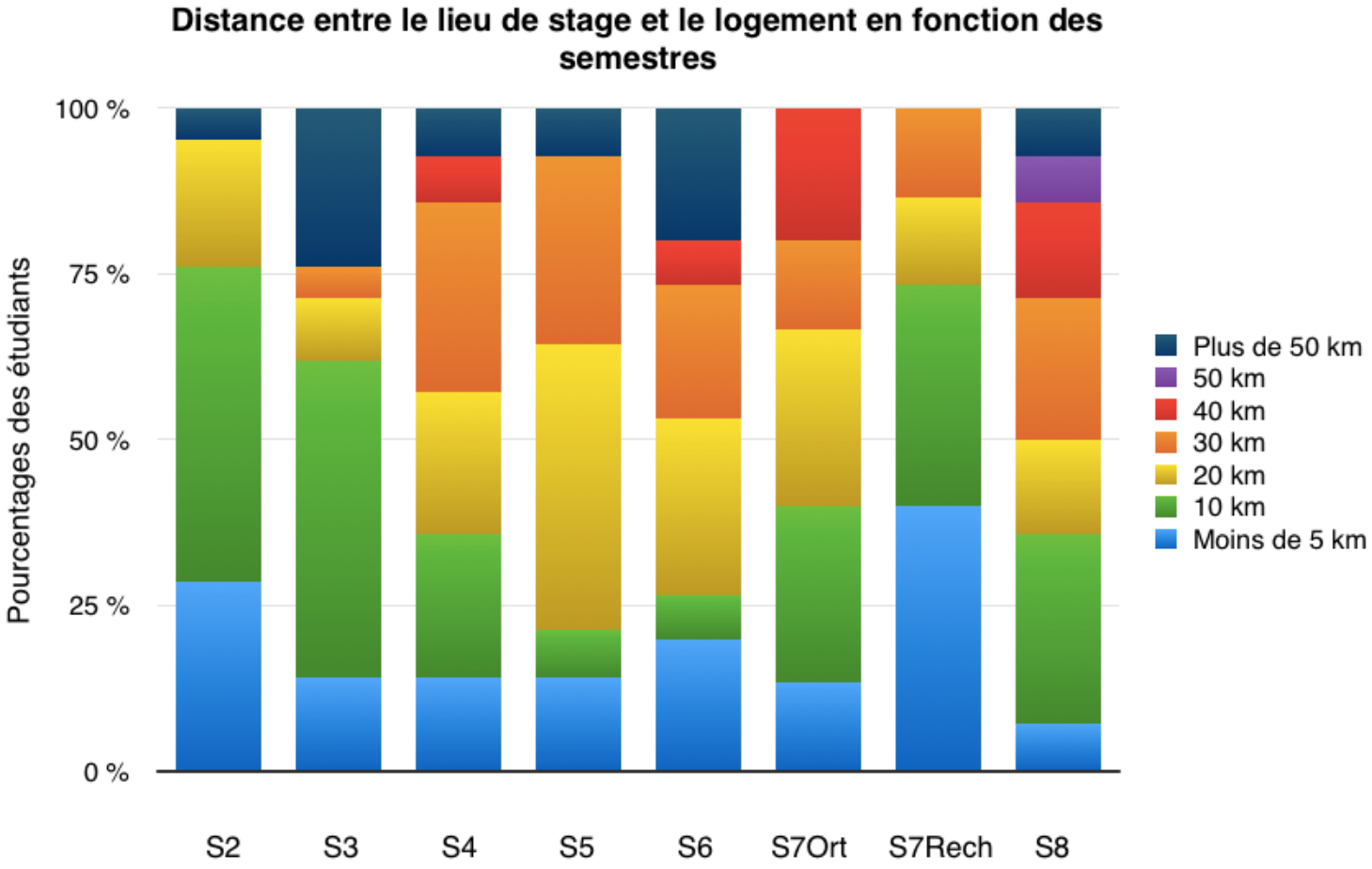

En confondant toutes les promotions toulousaines et sans prendre en compte le type de stage, nous pouvons noter que 20% des étudiants réalisent moins de 10 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de stage. Si 50,39% des étudiants parcourent à chaque jour de stage entre 10 et 30 km, 30,23% des étudiants doivent faire plus de 30 km. On note même qu'un étudiant sur 10 parcourt plus de 50km !

Ces distances démesurées sont causées par une forte demande de stages à Toulouse nécessitant de s'en écarter, mais également par la recherche de lieux de stages spécifiques. De par la pénurie d'orthophonistes dans les structures de soins, les étudiants sont obligés d'aller de plus en plus loin pour trouver un lieu de stage en adéquation avec ce qui leur est demandé et ce qu'ils veulent découvrir comme type de prise en charge.

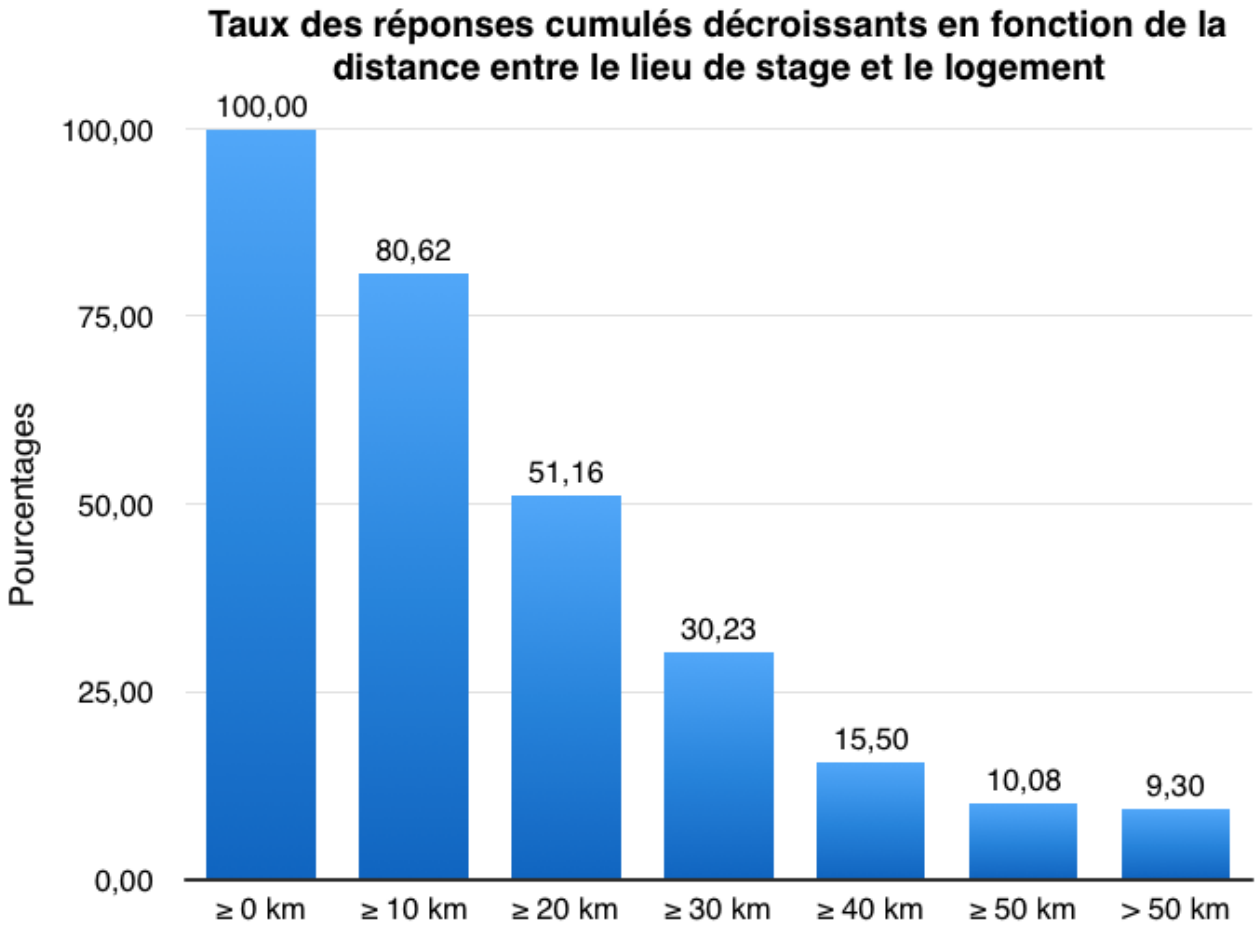

Valider l'unité d'enseignement « stages » (UE) peut donc être rapidement contraignant pour les étudiants tant d'un point de vue financier que pratique.

Coût des transports pour les déplacements en stage

Les trajets effectués pour les stages entraînent donc des frais de transport importants. Les données rapportées par les étudiants nous ont permis d'obtenir un coût moyen par semestre. Pour le semestre 2, comme il s'agit de stages en école, les distances à effectuer pour se rendre sur le lieu de stage sont moins importantes donc les frais occasionnés sont également moindres.

En moyenne, les étudiants toulousains dépensent 4,23€ quotidiennement pour aller en stage. Il est important de souligner les frais de transports qui s'élèvent pour les semestres 6 et 8 à plus de 6€ par jour ! Ce coût répété tout au long du stage ne peut continuer à être à la charge des seuls étudiants.

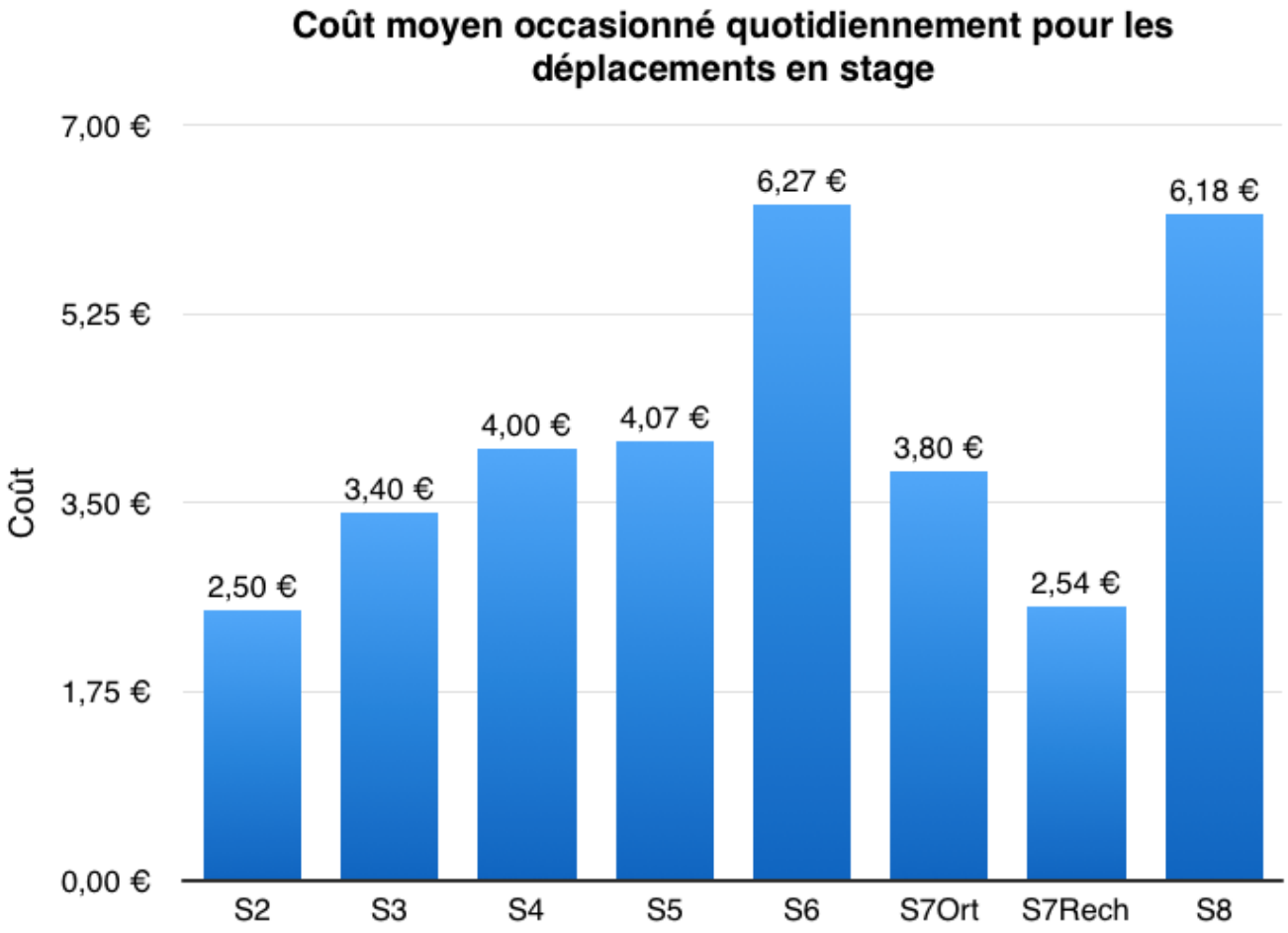

Coût total par semestre				
Semestre	**UE**	**Nombre d'heures de stages**	**Nombres de jours**	**Coût total**
S1	-	-	-	-
S2	UE 6.1	120	15	**37,50 €**
S3	UE 6.2	120	15	**51,00 €**
S4	UE 6.3	120	15	**60,00 €**
S5	UE 6.4	210	26	**105,82 €**
S6	UE 6.5	210	26	**163,02 €**
S7	UE 6.6 et UE 6.9	210	26	**82,42 €**
S8	UE 6.7	300	38	**234,84 €**

En considérant qu'une journée vaut 8 heures de stage, nous avons pu faire un état des lieux du coût total des frais de transports occasionnés par semestre. Les étudiants en 1ère année auront en moyenne dépensé 37,50€, en 2ème année 111,00€, en 3ème année 268,84€ et en 4ème année 317,26€. Toutefois, **il ne faut négliger le fait que certains stages ne se réalisent que par demi-journée**, ce qui majore donc les dépenses pour se rendre en stage.

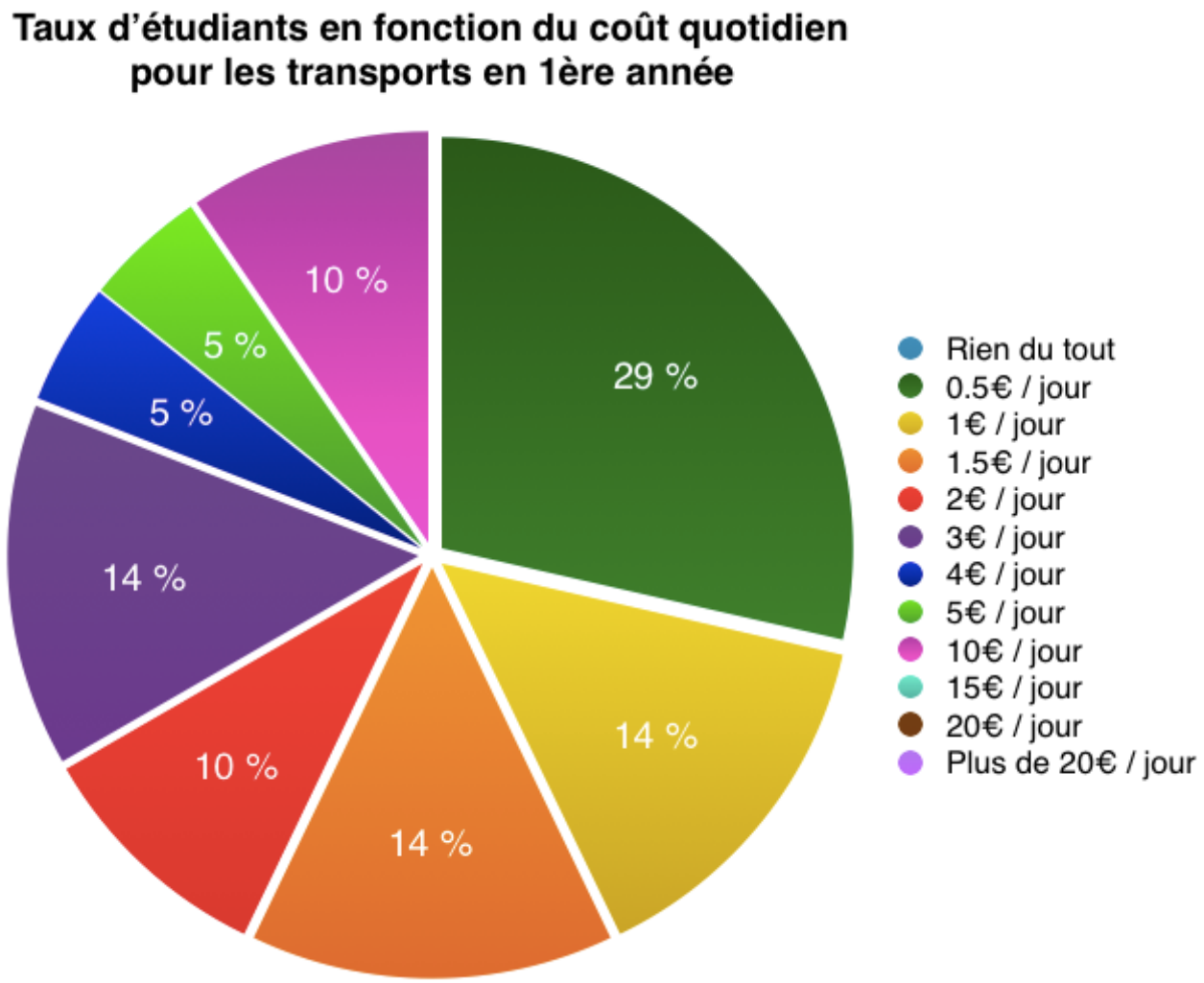

Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 2ème année

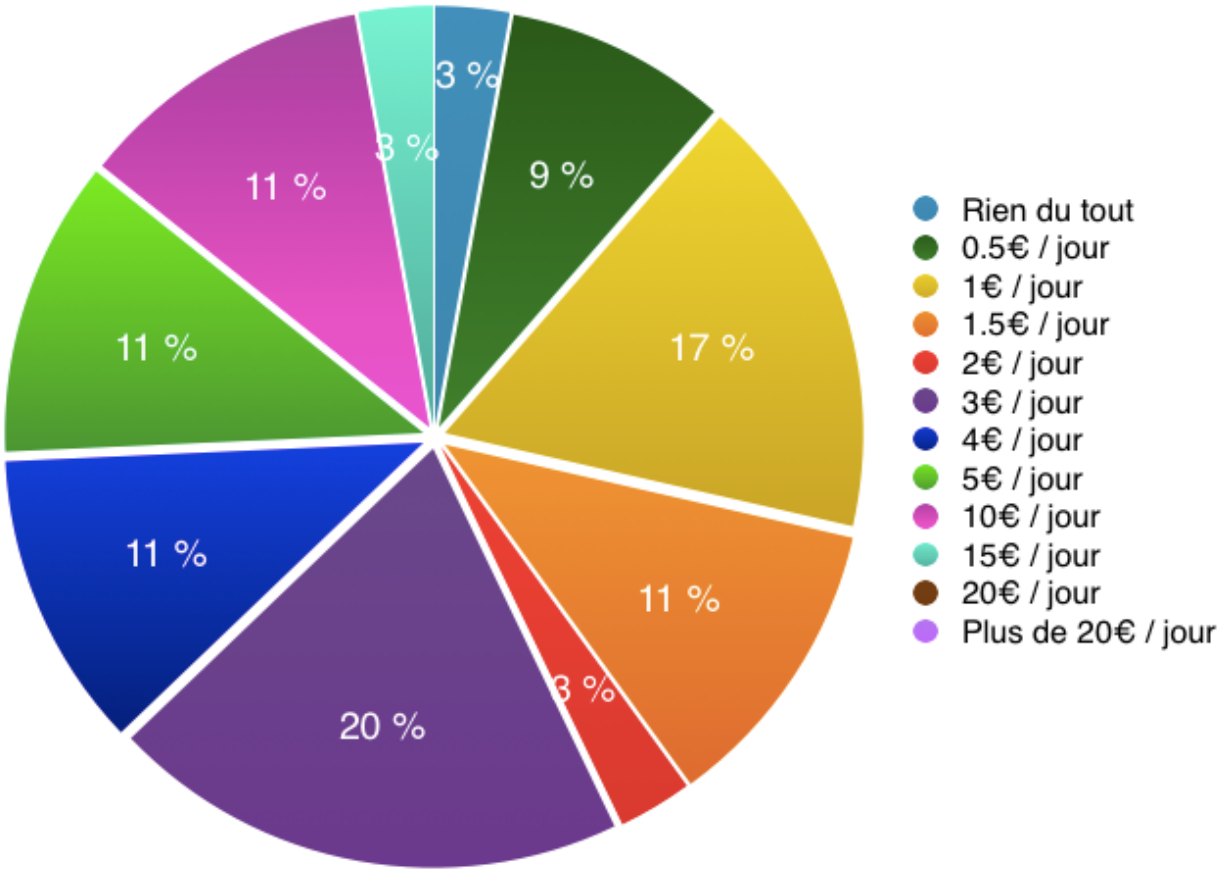

Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 3ème année

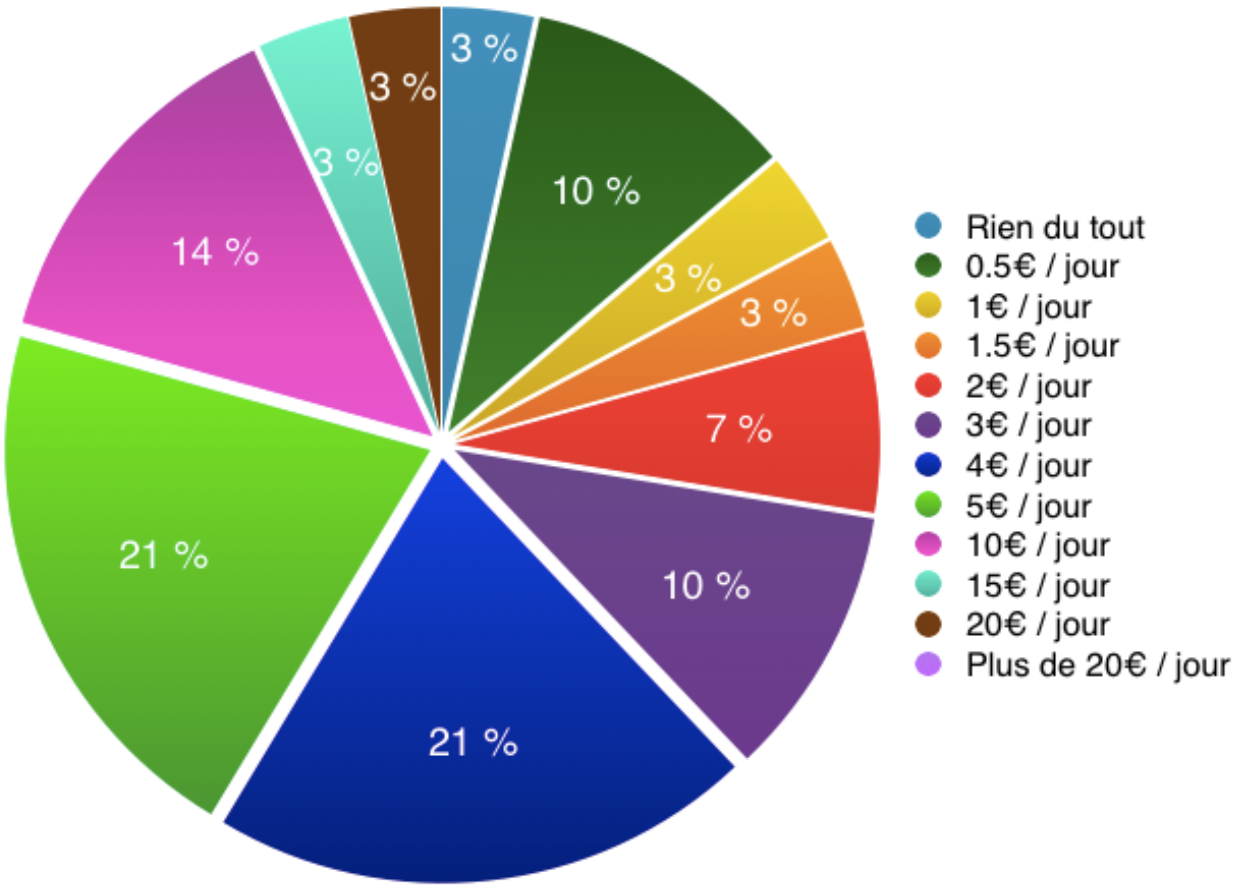

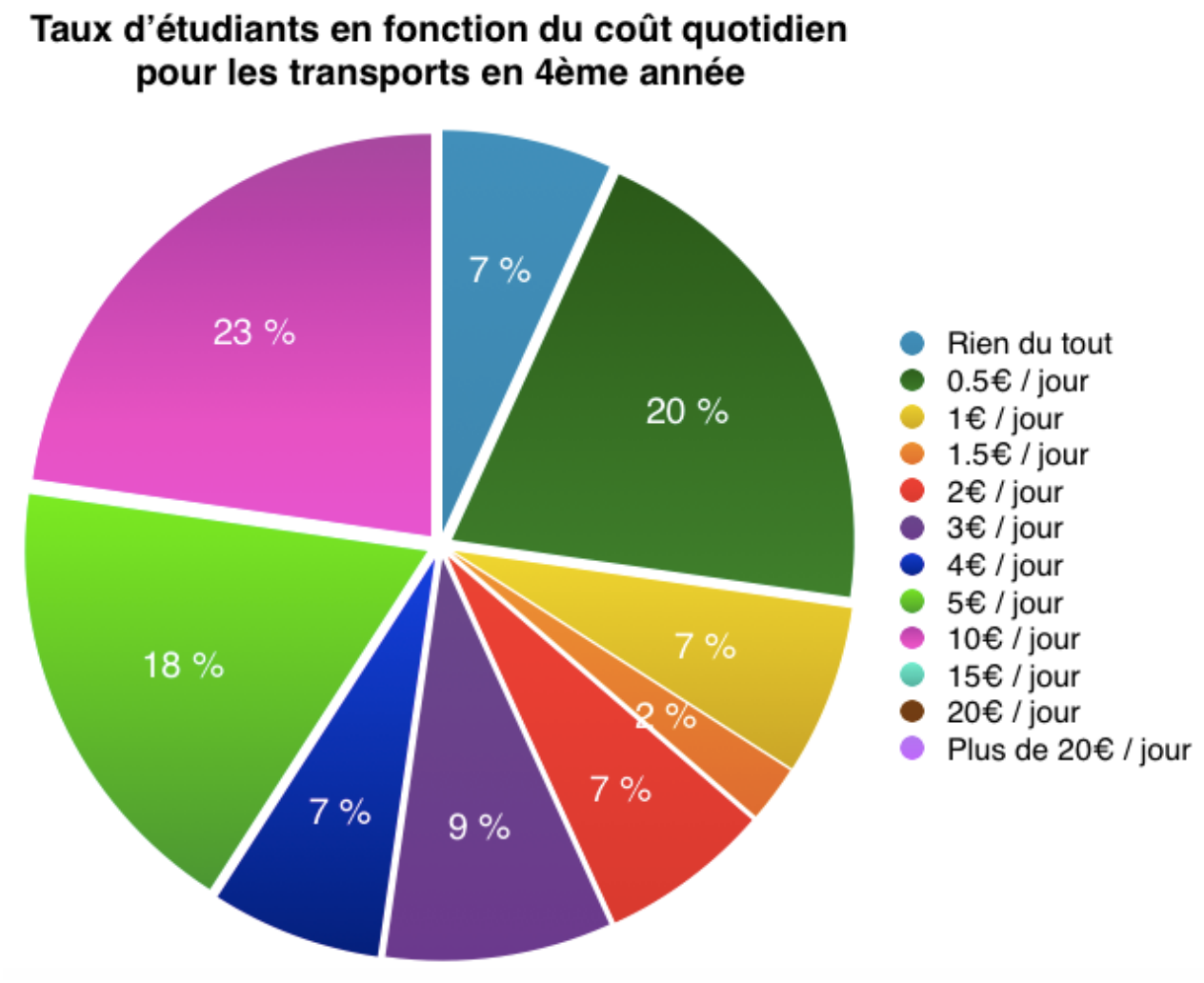

Avec l'ensemble de ces graphiques, nous pouvons voir qu'il y a une grande disparité entre les étudiants à propos des frais occasionnés pour les déplacements en stage.

Conclusion

Au cours de cette étude, la FNEO a collecté des données quant aux besoins des étudiants pour leurs déplacements en stage. Les étudiants ont fait part de leurs dépenses pour les stages en fonction des semestres et de la localisation de leur centre de formation.

Par ailleurs, pour la 5ème année d'étude, seules des estimations peuvent être réalisées. En reprenant le coût moyen calculé, nous pouvons estimer à 397,62€ le coût des stages pour les étudiants toulousains de dernière année (94 journées de stages à réaliser au minimum). Il ne s'agit toutefois que d'une moyenne qui ne prend pas en compte le parcours et les attentes en stage propre à chaque étudiant.

Comme cela a été montré dans cette synthèse, il est essentiel que les étudiants en orthophonie puissent obtenir une indemnisation des contraintes liées aux stages. Les transports concernent tous les étudiants et nécessitent une aide systématique. Notons également que certains étudiants se voient dans l'obligation de prendre un logement pendant leurs stages, ce que augmentent considérablement les dépenses.

Le budget des étudiants n'étant déjà pas très important, les stages ne doivent pas être une source de tension financière et avoir des répercussions sur la qualité de vie des étudiants et de leur formation.